

SECTION I - TRAITEES BILATERALES

Recueil des Traites N°	INTITULE
RTC 1988/38	<p>ADMINISTRATION CIVILE D'URGENCE</p> <p>Accord concernant la planification et la gestion civiles d'urgence sur une base globale Ottawa, le 28 avril 1988 En vigueur le 28 avril 1988</p>
RTC 1988/37	<p>POLLUTION</p> <p>Echange de Notes relatif l'annexe II des Plans d'urgence conjoints en cas de pollution des eaux Washington, le 28 avril et le 18 septembre 1988 En vigueur le 18 septembre 1988</p>
RTC 1988/11	<p>ATK</p> <p>Echange de Notes proposant pour une période indéfinie l'Accord aérien signé le 18 mai 1977 Ottawa, les 18 et 28 mai 1988 En vigueur le 18 mai 1988</p> <p>FORCES MULTINATIONALES ET OBSERVATEURS (FMO)</p> <p>MAINTIEN DE LA PAIX</p> <p>Echange de Notes relatif l'accord sur la participation du Canada à la Force Multinationale et d'Observateurs de Signet en vigueur le 28 juin 1988 Rome, le 13 janvier et le 18 mars 1988 En vigueur le 18 mars 1988</p>